

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20240102

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq janvier à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Semur en Vallon en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation : 17 janvier 2024

Date d'affichage : 17 janvier 2024

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. DUPIN Christian, membre suppléant.

Étaient excusés :

Nombre de conseillers : 42

En exercice : 25

Présents : 35

Votants : 38

M. CHÉRON Michel
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant DUPIN Christian
M. FOUCAULT Yves
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à MARTEL Jean-Pierre
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à LEROY Michel
M. PARIS Hubert
Mme GERMAIN Martine
Mme MENU Catherine donne pouvoir à MERCIER Marc

Madame BRIGANT Nicole est nommée secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL INSTALLATION PARCOURS LUDO-SPORTIF A LA BASE DE LOISIRS

Monsieur le Président explique que dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et / ou Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2024, le projet susceptible d'être éligibles est :

3 – Projet d'installation d'un parcours ludo-sportif à la base de loisirs de Lavaré

Origine des financements	Montant HT
Maître d'ouvrage	8 512 €
Fonds Européens (à préciser)	0
DETR et /ou DSIL	24 046 €
FNADT	0
Conseil Régional	0
Conseil Départemental	0
Autre collectivité (à préciser)	0
Autre public (à préciser)	0
Fonds privés	0
TOTAL	32 558 €

Ce projet s'inscrit dans une logique de renforcement de l'attractivité de la Base de loisirs, de valorisation de son potentiel. Il contribue par la même, au développement du tourisme vert, en offrant une meilleure qualité de service aux usagers et favorise plus de cohésion sociale.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

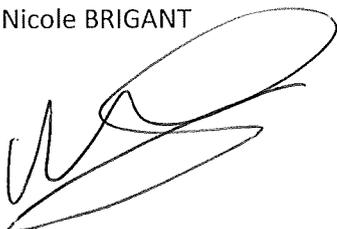
- **ADOpte** le projet précité ci-dessus,
- **DECIDE** de solliciter le concours de l'Etat et **ARRETE** les modalités de financement ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à déposer une demande au titre de la DETR, DSIL, DSIL relance et/ou DSIL rénovation énergétique pour l'année 2024
- **ATTESTE** de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- **ATTESTE** de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- **ATTESTE** de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 25 janvier 2024

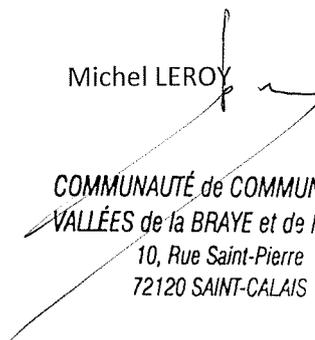
La secrétaire de séance,

Nicole BRIGANT



Le Président,

Michel LEROY



**COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE**
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS